



Expertise comptable
Audit & Conseil

Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER
Associés

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NORMANDIE
Maison du Cheval
Campus Effiscience
8 rue Leopold Sedar Senghor
14460 COLOMBELLES

Rapport spécial du Commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 août 2019

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, Experts-comptables et Commissaires aux comptes

Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72

www.ptbg.fr - contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 082 05 AGRÈMENT OF 251 401 999 14

membre du groupement

INAA **ABOOLUCE**
GROUP Conseils d'entrepreneurs

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 août 2019**

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Comité Régional d'Equitation de Normandie,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Participation financière versée à l'Association Poneys sous les Pommiers par le Comité Régional d'Equitation de Normandie.

Personnes concernées :

- Madame Françoise GOURMAUX, Trésorière du COREN et Trésorière de Poneys sous les pommiers.
- Monsieur Axel CARPENTIER, Président du COREN depuis le Comité Directeur et Président de Poneys sous les pommiers.

Nature et objet de la participation accordée : Participation financière de 12.000 € accordée pour la participation à la manifestation Poneys sous les pommiers, au titre de l'année 2018/2019.

Subvention versée au Comité Départemental d'Equitation de Seine Normandie (CDE 76) par le Comité Régional d'Equitation de Normandie.

Personnes concernées :

- Madame Karine BOUE, Secrétaire du COREN et Administrateur temporaire du CDE 76 jusqu'au 21 mars 2019.
- Monsieur José CASTEDENEDA, membre du Comité Directeur et Administrateur temporaire du CDE 76 jusqu'au 21 mars 2019.

Nature et objet de la participation accordée : Reversement de la dotation Fédérale de 11.131 € accordée en fonction des licences, au titre de l'année 2018/2019.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Colombelles, le 2 décembre 2019

Le Commissaire aux comptes

SAS PTBG & Associés

Jean-Pascal THOREL